

Lors de la dernière cellule de crise en Préfecture du 15 mars, le CRCM a proposé d'augmenter la contribution du Conseil Départemental et Régional dans le dispositif calamité agricole.

En effet, après instruction, de la totalité des dossiers éligibles par les services de l'Etat, il apparaît que les enveloppes d'1 million d'euros fléchées sur la conchyliculture par chacune de ces collectivités ne seront pas consommées (700 000 € seulement). Or, il est permis d'augmenter à hauteur de 80% maximum le taux d'intervention Etat + collectivités ce qui permettrait d'utiliser d'avantage ces crédits alloués pour les entreprises en difficulté. Pour rappel, la clef de répartition actuelle est 12% Etat + 26 % Région + 26% Département = 64 % au total. Pour atteindre ce plafond maximum nous proposons aux collectivités d'augmenter de 8 points leur participation.

Concernant le reliquat, il est proposé de l'utiliser sur une action collective bénéfique à l'ensemble des entreprises durement touchées par les fermetures successives depuis 2016. Partant du constat que notre image est sérieusement écornée par la médiatisation discriminante de ces aléas, le CRCM propose d'engager une étude qualitative sur le ressenti des consommateurs vis-à-vis du bassin de production, des produits et des métiers. Ce baromètre permettrait d'engager des moyens de communication ciblés sur les faiblesses identifiées. Si cette proposition n'est pas retenue dans le cadre de l'enveloppe "malaïgue" elle sera représentée autrement aux partenaires financiers.